|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | cgtform | **La Formation syndicale Cgt - Prudis**  Espace vie syndicale  263, rue de Paris  Case 4-3  93516 Montreuil Cedex | Courriel : [prudis@cgt.fr](mailto:prudis@cgt.fr)  Tél : 01.55.82.82.15 | | Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> | |   **026 - Mise en situation « La preuve en matière prud’homale » pour les formateur.rice.s Prudis** Public : Les formateur.rice.s et futurs formateur.rice.s syndicaux.ales susceptibles d’intervenir et/ou d’animer la formation « La preuve en matière prud’homale » organisées par les Unions Départementales, à destination des Conseillers Prud’hommes. Le contexte qui amène à faire de la formation : Cette formation s’inscrit dans la famille de formation **« outiller à un mandat ».** Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de des formateur.rice.s pour qu’elles et ils soient à même d’animer ou d’intervenir dans la formation « La preuve en matière prud’homale » déjà construite par Prudis-CGT. Les objectifs de formation : Les stagiaires seront outillés pour intervenir et animer la formation « La preuve en matière prud’homale ». Les thèmes abordés : 1. Les différents modes de preuves ;  2. la charge de la preuve ;  3. L’administration de la preuve ;  4. La preuve des heures supplémentaires, la preuve de la faute, la preuve de la discrimination. Les pré requis à cette formation : Les stagiaires devront déjà avoir suivi le cursus de formation Prudis jusqu’à la session 3 module 2 incluse et la formation de formateur.rice.s CGT. Évaluations prévues : Évaluations formatives en cours de stage à l’occasion d’exercices et mises en situations permettant aux participants d’auto mesurer leur capacité à mettre en œuvre les recommandations.  Évaluations de fin de thème, sous forme de synthèses.  Évaluation appréciative des thèmes et fin de formation. Forme et durée de l’action de formation Stage de 5 jours du lundi 13 au vendredi 17 novembre 2023 au Centre confédéral de formation syndicale Benoît Frachon à Gif-sur-Yvette (91). Arrêt Courcelle sur Yvette de la ligne B du RER.  Le centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.  Les frais de transport seront remboursés aux stagiaires sur présentation des justificatifs.  Les frais d’hébergements et de restauration sont pris en charge par PRUDIS-CGT. | | |
|  | | |